



Offre de loisirs gratuite pour votre enfant

Le mentorat en lecture est une offre facultative de soutien linguistique et de lecture pour les élèves de notre Commune. Ce projet est réalisé en collaboration avec l'association AkzentaNova – L'atelier de projets pour les personnes expérimentées (www.akzentanova.ch). Le mentorat emprunte une approche ludique de la lecture et de la communication langagière. Ce n'est pas un projet scolaire.

Chers Parents,

Vous trouverez dans les pages suivantes toutes les informations relatives au mentorat en lecture mis en place pour la première fois en Suisse romande par la commune de Marly. En annexe de ce courrier, et en cas d'intérêt, vous trouverez également une déclaration de consentement à remplir par vos soins, ainsi que les plages horaires disponibles à sélectionner.

Quel est l'objectif ?

Les mentor·e·s de lecture souhaitent transmettre la joie et l'envie de lire. Ils-elles encouragent le maniement de la langue et transmettent aux enfants le plaisir et l'intérêt pour la lecture pendant leur temps libre. Par le biais d'une approche ludique de la lecture et de la communication langagière, le but est de favoriser la transmission de compétences linguistiques, mais aussi les échanges intergénérationnels et interculturels.

Que fait-on ?

- Les enfants rencontrent un·e mentor·e de lecture une fois par semaine à la Bibliothèque régionale de Marly, en dehors des heures de cours.
- Les mentor·e·s de lecture lisent avec les enfants des textes, des bandes dessinées, des livres et tout ce que les enfants apprécient. Raconter des histoires, jouer à des jeux, discuter ou raconter des blagues ont également leur place dans le mentorat en lecture.
- Les binômes de lecture se rencontrent 1 à 1 pour une session de 45 minutes.
- Ces rencontres ont lieu exclusivement à la Bibliothèque.
- Il ne s'agit ni d'une aide aux devoirs, ni de cours particuliers.

Qui sont les mentor·e·s de lecture ?

- Les mentor·e·s de lecture sont des personnes qui ont le temps et qui prennent du plaisir à soutenir les enfants dans leur appropriation de la langue française.
- Les mentor·e·s de lecture offrent une part de leur temps et toute leur attention à votre enfant.
- Les mentor·e·s de lecture s'investissent bénévolement.
- Les mentor·e·s de lecture ont passé un entretien avec la Commune et ont également suivi une formation continue de deux jours les ayant préparés pour leur mission.

L'offre ?

- L'offre est volontaire et gratuite mais elle requière un engagement jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours. Si un·e enfant a un empêchement, il est demandé à ses parents de le-la désister à temps auprès de son·sa mentor·e de lecture. En cas de plusieurs absences non excusées ou d'un changement quelconque dans votre organisation, une réévaluation de la participation au mentorat est possible, d'entente avec vous.
- Les écoles de Marly soutiennent cette offre en tant que complément idéal pour toutes et tous les enfants qui aiment lire ou qui souhaitent améliorer leur lecture ou qui, d'une manière générale, prennent du plaisir à découvrir la langue française.

- La participation au mentorat en lecture est de la responsabilité individuelle. La commune de Marly décline toute responsabilité en cas de dommage et ne peut en aucune façon être tenue pour responsable. Chaque participant-e ou mentor-e est responsable d'être couvert-e par une assurance personnelle (assurance responsabilité civile (RC)).

Si votre enfant et vous-même souhaitez profiter de cette offre :

1. Veuillez sélectionner les plages horaires pour lesquelles votre enfant est régulièrement disponible. Cela permettra ensuite de lui attribuer une plage horaire définitive.
2. Veuillez également remplir la déclaration de consentement ci-jointe.

→ **Veillez remettre ces deux documents, soit directement à la Bibliothèque, soit à la commune de Marly par courrier postal ou par courriel à enfance@marly.ch** (les inscriptions seront prises en compte selon l'ordre d'arrivée et une confirmation vous sera envoyée au cours du mois de décembre).

→ En cas de questions ou remarques, n'hésitez pas à contacter Mme Anne Dagon, Responsable de la Bibliothèque de Marly, au 026 435 50 95 ou en écrivant à anne.dagon@marly.ch.

Nous nous réjouissons de votre inscription !

Avec nos chaleureuses salutations,

SERVICE ENFANCE ET FORMATION

Le Chef de service

Gregory Pellissier

Administration communale
Route de Fribourg 9
1723 Marly 1
+41 (0)26 435 50 73
enfance@marly.ch
www.marly.ch

Charte du Mentorat en lecture à Marly

Cette charte établit les devoirs de chaque partie prenante au projet de Mentorat en lecture à Marly, soit d'une part les enfants et leur(s) parent(s) et d'autre part, les bénévoles (mentor-es).

L'objectif du mentorat en lecture à Marly est de transmettre aux enfants l'envie et la joie de lire, et ainsi faisant, d'encourager le maniement de la langue et les échanges intergénérationnels et interculturels. Les enfants et les mentor-es se rencontrent une fois par semaine à la Bibliothèque de Marly en dehors des heures de cours et en dehors des périodes de vacances scolaires. Les mentor-es et les enfants lisent ensemble des livres, des textes et des bandes dessinées, et jouent également à des jeux, racontent des histoires et des blagues, parlent ensemble. Il ne s'agit ni d'une aide aux devoirs, ni de cours particuliers.

Conditions cadres pour les enfants et leur(s) parent(s)

1. Les enfants rencontrent 1x/par semaine, pendant 45 minutes, un-e mentor-e de lecture à la bibliothèque de Marly, en dehors des heures de cours et selon la plage horaire fixée.
2. Les enfants n'invitent aucun-e ami-e pour cette séance – il est important que le/la mentor-e et l'enfant se retrouvent seul-es pendant ces 45 minutes.
3. Une fois l'inscription validée et le binôme (enfant/mentor-e) formé, la famille s'engage pour une année scolaire et prévient le plus tôt possible si elle souhaite continuer l'année suivante :
 - a. Une année scolaire = le mentorat commence **dès le 15 septembre, s'arrête une semaine avant Noël et reprend à la mi-janvier pour terminer à la fin du mois de mai.**
 - b. Le mentorat s'arrête pendant les vacances scolaires.
4. Les familles sont **attentives aux éventuelles autres activités extrascolaires** de leur enfant et s'assurent que ce dernier ou cette dernière puisse respecter son engagement auprès de son/sa mentor-e (et donc être présent-e à l'heure définie, chaque semaine).
5. Les mentor-es ne sont pas responsables des trajets des enfants, les familles doivent par conséquent assurer cet aspect qui ne sera pas pris en charge.
6. En cas d'absence ou de maladie, les parents informent directement et à temps le/la mentor-e de leur enfant.
7. Au bout de 3 séances manquées sans prévenir le/la mentor-e, la responsable du projet se réserve le droit de mettre fin au mentorat car d'autres enfants aimeraient s'inscrire.
8. La participation au mentorat en lecture est de la responsabilité individuelle. La commune de Marly décline toute responsabilité en cas de dommage et ne peut en aucune façon être tenue pour responsable. Chaque participant-e ou mentor-e est responsable d'être couvert-e par une assurance personnelle (assurance responsabilité civile (RC)).
9. En cas de questions ou problème, veuillez vous adresser directement à Mme Anne Dagon, responsable de la bibliothèque : en appelant le 079 756 52 79 ou le 026 435 50 95 ou en écrivant à bibliotheque@marly.ch ou anne.dagon@marly.ch.

Conditions cadres pour les mentor-es

Les mentor-es de lecture souhaitent transmettre la joie et l'envie de lire. Ils/elles encouragent le maniement de la langue et transmettent aux enfants le plaisir et l'intérêt pour la lecture pendant leur temps libre. Par le biais d'une approche ludique de la lecture et de la communication langagière, le but est de favoriser la transmission de compétences linguistiques, mais aussi les échanges intergénérationnels et interculturels.

1. Les mentor-es s'engagent bénévolement.
2. Les mentor-es rencontrent 1x/par semaine, pendant 45 minutes, un-e enfant à la bibliothèque de Marly, en dehors des heures de cours et selon la plage horaire fixée.
3. Les mentor-es passent un entretien avec la responsable de projet et suivent une formation continue les préparant pour leur mission.
4. Les mentor-es échangent leurs coordonnées avec le/les parent(s) – jamais avec l'enfant.
5. Les mentor-es peuvent s'organiser entre eux pour les remplacements (en cas de maladie, de vacances ou autre) et, s'ils le souhaitent, intégrer le groupe Whatsapp.
6. Les mentor-es évitent tout contact physique intentionnel avec les enfants.
7. La participation au mentorat en lecture est de la responsabilité individuelle. La commune de Marly décline toute responsabilité en cas de dommage et ne peut en aucune façon être tenue pour responsable. Chaque participant-e ou mentor-e est responsable d'être couvert-e par une assurance personnelle (assurance responsabilité civile (RC)).
8. En cas de questions ou problème, veuillez vous adresser directement à Mme Anne Dagon, responsable de la bibliothèque : en appelant le 079 756 52 79 ou le 026 435 50 95 ou en écrivant à bibliotheque@marly.ch ou anne.dagon@marly.ch.





Commune de Marly

Service Enfance et Formation



Sélection des plages horaires (45 minutes)

Nom et prénom de l'élève : _____

Classe et enseignant·e : _____

Veillez cocher les plages horaires qui vous conviennent et pour lesquelles vous avez régulièrement du temps libre.

Cela permettra de vous attribuer une plage horaire définitive qui vous sera confirmée entre la fin du mois de novembre et la mi-décembre au plus tard, afin que vous puissiez vous organiser.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9.00 – 9.45						
10.00 – 10.45						
11.00 – 11.45						
14.45 – 15.30						
15.45 – 16.30						
16.45 – 17.30						
17.45 – 18.30						



Mentorat en lecture à Marly 😊

Cher enfant, Chère enfant,

Ce message est pour toi,



Le mentorat en lecture est une activité qui n'a rien à voir avec l'école et qui n'est pas une aide aux devoirs. C'est une occasion pour toi de t'épanouir grâce à une bonne relation avec ton ou ta mentor(e).



Il est donc important pour toi et pour nous que tu t'inscrives à cette activité avec envie et plaisir.

Nous souhaitons que tu y prennes du plaisir, que tu découvres la lecture sous un autre angle : un angle joyeux et positif.

La lecture, le jeu, le partage sont des activités passionnantes qui dépassent ce qui est enseigné à l'école. Elles ne sont pas des devoirs, il n'y a aucune évaluation, c'est un loisir et un engagement auprès d'une personne bénévole et bienveillante.

Nous voulons t'offrir une expérience enrichissante que tu porteras avec toi toute ta vie et c'est pour cela que tu dois être d'accord d'y participer 😊

